



14ème législature

Question N° : 32112	De M. Olivier Audibert Troin (Union pour un Mouvement Populaire - Var)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > sécurité publique	Tête d'analyse > secours	Analyse > sécurité civile. moyens. Var.
Question publiée au JO le : 09/07/2013 Réponse publiée au JO le : 04/02/2014 page : 1089 Date de renouvellement : 15/10/2013 Date de renouvellement : 28/01/2014		

Texte de la question

M. Olivier Audibert Troin attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'hélicoptère de la sécurité civile « Dragon 83 ». De nouveau positionné sur la base de sécurité civile du Cannet-des-Maures depuis le mercredi 19 juin 2013 et, bien qu'ayant effectué douze interventions sur les quatre premiers jours de service, l'hélicoptère EC-145 « Dragon 83 » n'est toujours pas affecté de façon pérenne au département du Var et demeure même régulièrement menacé de disparition, et ce, depuis son arrivée dans les airs le 4 mai 2009. Lors d'un déplacement dans le Var en août 2012, M. le ministre de l'intérieur avait annoncé que le « Dragon 83 » était « indispensable » et serait affecté de façon permanente au département du Var. Or, à ce jour, la pérennité de l'appareil reste précaire puisqu'il aura fallu attendre ce mois de juin pour le voir de nouveau affecté au département du Var, sans aucune certitude sur la durée de son séjour. Très actif puisqu'il vole régulièrement et a porté secours à près de 600 personnes sur sa période de présence en 2012, cet hélicoptère permet de combler l'espace géographique séparant les Bouches-du-Rhône des Alpes-Maritimes, déjà dotés, et d'assurer les transferts d'urgence vers les services spécialisés des hôpitaux de la région. Il représente par ailleurs un matériel unique permettant de porter secours très rapidement aux personnes jusque dans les zones les plus isolées et les plus escarpées du département du Var et est un outil de reconnaissance et de commandement, voire d'assistance précieux. Au début de l'année 2013, M. Cahuzac, alors ministre du budget, avait répondu, lors d'une séance de questions orales sans débat, à Madame Josette Pons, également député du Var, en l'informant que « Manuel Valls a demandé une mission conjointe de l'Inspection générale de l'administration et de l'Inspection générale des finances pour analyser le positionnement des moyens du ministère de l'intérieur » et que les conclusions seraient connues au cours du mois d'avril 2013. Alors, que nous sommes au début du mois de juillet 2013 et que les incertitudes planent toujours sur l'avenir du « Dragon 83 », il lui demande donc de bien vouloir lui communiquer les conclusions tant attendues de cette mission, de lui confirmer la pérennisation de cet appareil sur le département du Var et son affectation définitive à la base du Cannet-des-Maures.

Texte de la réponse

En 2009, un Ecureuil de la sécurité civile a été mis en place dans le Var à titre expérimental. En raison de la cession des 4 appareils de ce type, la base du Luc doit dorénavant être armée avec un appareil de type EC 145. Toutefois, en raison des très fortes contraintes pesant sur la gestion de la flotte, limitée à 35 appareils, et de l'ouverture en octobre 2012 d'une base supplémentaire et permanente à Fort de France, il est nécessaire de procéder à un redéploiement des moyens. Le ministère de l'intérieur a par ailleurs entrepris un travail de rationalisation des flottes dont il a la responsabilité. C'est dans ce cadre que des marges de manoeuvre permettant d'adapter l'implantation des hélicoptères sont recherchées. Depuis le retrait de l'Ecureuil en novembre 2012 et la mise en



place de l'EC 145 en juin dernier, les secours ont pu être assurés par les hélicoptères de la sécurité civile des bases de Marseille et Cannes. En outre, il convient de souligner que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficie d'une couverture en moyens hélicoptés importante (SAMU de Marseille, Toulon, Nice, Avignon, et Gap, ainsi que les 3 appareils de la Gendarmerie de Digne et Hyères), dans l'attente de son renforcement.